

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Entreprendre en territoire rural

- Université Blaise Pascal – UBP

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Science Humaine et Sociale

Établissement déposant : Université Blaise Pascal -UBP

Établissement cohabilité : /

La mention *Entreprendre en territoire rural (ETR)* est une licence professionnelle en management des organisations rattachée au domaine des Sciences humaines et sociales. Elle est destinée aux étudiants souhaitant se spécialiser dans la gestion pluridisciplinaire des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME) en Région Auvergne et obtenir un débouché professionnel immédiat dans ce domaine d'activité. La formation se construit à partir d'un tronc commun et ne comporte pas de parcours. L'organisation pédagogique de la formation conjugue des enseignements appliqués en présentiel, des projets tuteurés et un stage de quatre mois en entreprise. Les lieux d'enseignement sont ceux de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Allier et du Lycée du Bourbonnais (site de Moulins Neuvy).

Synthèse de l'évaluation

La mention de licence professionnelle *ETR* prépare aux métiers de la création/gestion/reprise de très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME) dont l'activité principale se situe en région Auvergne. Elle permet l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences pluridisciplinaires en management des organisations grâce à la construction d'un tronc commun. La licence *ETR* est une formation attractive, dynamique et hautement professionnalisante. Elle ne propose toutefois pas d'alternance par contrat d'apprentissage et souffre d'un manque de soutiens institutionnels et financiers.

La formation se caractérise par une excellente progressivité des apprentissages et une intégration forte des professionnels dans la formation. Les débouchés de la formation sont en adéquation avec le marché de l'emploi local et régional dans le secteur d'activité visé par la formation. Le lien fort avec les milieux professionnels, formalisé par des conventions, garantit un bon ancrage territorial de la formation ainsi que de bonnes conditions d'insertion professionnelle des étudiants malgré la pluralité des projets individuels. L'insertion professionnelle à six mois affiche de très bons taux d'insertion des diplômés dans des secteurs d'activité en cohérence avec la formation. Outre l'équipe pédagogique, le pilotage de la formation est assuré par un conseil de perfectionnement comprenant des enseignants, des délégués étudiants, des intervenants extérieurs et des représentants d'organismes partenaires qui évaluent la formation au terme de chaque année académique. Ce dispositif de pilotage contribue à améliorer la formation et à l'adapter en permanence à l'évolution des savoirs et des savoir-faire en rapport avec l'objectif de la formation.

Les étudiants sont très bien accompagnés tout au long de leur cursus par l'équipe pédagogique, ce qui contribue à la réussite de leurs études et à la réalisation de leur projet professionnel. Leur participation active au processus d'autoévaluation de la formation par le biais d'une instance évaluative et d'enquêtes de satisfaction favorise l'amélioration continue de la formation tant sur le plan de son organisation que de ses contenus pédagogiques.

Les éléments versés au dossier d'auto-évaluation ne permettent cependant pas d'interpréter le problème d'affichage que semble poser le recours au terme « rural » ; la formation ne comporte aucun enseignement spécifique à la ruralité, au management des TPE/PME en contexte rural profond, dans les territoires dits « de marge ».

Points forts :

- Une formation attractive, bien organisée, dynamique et hautement professionnalisante.
- Une excellente progressivité des apprentissages et une intégration forte des professionnels dans la formation.
- Un taux d'insertion professionnelle très élevé.

- Une équipe pédagogique dynamique.
- Le suivi et la réussite des étudiants sont excellents.

Point faible :

- Un manque de soutiens institutionnels et financiers.

Recommandations :

La licence *ETR* devrait gagner en visibilité dans l'offre de formation globale « licence » de l'établissement grâce notamment à des actions de communication sur les sites universitaires de l'Université Blaise Pascal. Elle tirerait grandement bénéfice d'une augmentation des moyens financiers et humains (postes d'enseignants) qui lui sont actuellement alloués. Il est recommandé de privilégier des intervenants professionnels en activité (enseignant-chercheur ou professeur associé) dans l'animation de la formation.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	La construction du cursus de la licence professionnelle <i>Entreprendre en territoire rural (ETR)</i> est en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation et le type de diplôme délivré. Elle permet l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences pluridisciplinaires en management des organisations grâce à la construction d'un tronc commun. Les étudiants suivant cette formation sont préparés aux métiers de la création/gestion/reprise de TPE et PME dont l'activité principale se situe en Région Auvergne. Les débouchés de la formation sont en adéquation avec le marché de l'emploi local et régional dans le secteur d'activité visée par la formation. L'organisation pédagogique de la formation conjugue des enseignements appliqués en présentiel, des projets tuteurés et un stage de quatre mois en entreprise qui constitue un vecteur d'insertion professionnelle attesté. Les professionnels sont très impliqués tant au niveau du pilotage que de l'animation pédagogique de la formation.
Environnement de la formation	La formation <i>ETR</i> présente une vraie originalité dans l'offre de formation de niveau régional et supra-régional. Elle ne souffre d'aucune concurrence directe sur le segment de formation dédié aux TPE. Les partenariats avec le monde socio-économique sont nombreux, diversifiés et multi-scalaires (du local au national) et témoignent d'une grande cohérence entre le cœur de métier de la formation et le réseau de partenaires établi. Ce lien fort avec les milieux professionnels, formalisé par des conventions, garantit un bon ancrage territorial de la formation ainsi que de bonnes conditions d'insertion professionnelle des étudiants malgré la pluralité des projets individuels. La formation est en cohérence avec l'offre de formation à Bac+2 des établissements partenaires, de l'Université et de l'IUT d'Allier co-porteur de la formation.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique répond au critère de diversité : elle associe des enseignants de lycée, des maîtres de conférences ainsi que des représentants du monde socio-économique de l'Allier dont le métier et la qualification sont en adéquation avec la formation (et qui assurent plus de la moitié des heures d'enseignement de la formation). Leur intervention dans la formation est en cohérence avec leurs connaissances et leurs savoir-faire. Le socle de connaissances théoriques et conceptuelles est plutôt du ressort des universitaires tandis que les professionnels interviennent plus dans le champ de l'opérationnel. L'adossement à la recherche est présent en filigrane de certains enseignements dont le contenu profite de la production de nouvelles connaissances et méthodes de travail, notamment en marketing et dans le domaine des réseaux interentreprises. Outre l'équipe pédagogique, le pilotage de la formation est assuré par un conseil de perfectionnement comprenant des enseignants, des délégués étudiants, des intervenants extérieurs et des représentants d'organismes partenaires qui évaluent la formation au terme de chaque année académique. Ce dispositif de pilotage contribue à améliorer la formation et à l'adapter en

	permanence à l'évolution des savoirs et des savoir-faire en rapport avec l'objectif de la formation.
Effectifs et résultats	L'effectif d'étudiants inscrits est stable et se situe en moyenne autour de 15 étudiants par an. Ce contingent est viable compte-tenu des conditions matérielles précaires dans lesquelles évolue la licence professionnelle <i>ETR</i> et de la tendance baissière qui affecte ses moyens financiers et qui en limite l'essor. Le taux de réussite de la licence professionnelle est excellent ce qui prouve la qualité du suivi et de l'accompagnement personnalisé des étudiants au parcours de formation amont diversifié. L'insertion professionnelle à six mois affiche également de très bons taux avec une insertion rapide et directe des diplômés. On constate l'absence, dans le dossier, de données qualitatives sous forme de liste d'emplois et de données quantitatives émanant d'un observatoire de l'établissement. Les données de l'enquête nationale sur le nombre de diplômés en emploi sont cohérentes avec le diagnostic local rendu par l'équipe pédagogique.

Place de la recherche	La place de la recherche dans la licence professionnelle <i>ETR</i> se traduit par la présence d'une petite équipe d'enseignants-chercheurs (EC) en sciences de gestion de l'équipe d'accueil 4647. L'équipe d'EC contribue à maintenir à jour l'état des connaissances dans les matières en lien avec le management des entreprises et permet d'introduire des concepts novateurs dans certains enseignements. La présence de professeur(s) d'université dans cette équipe serait toutefois souhaitable.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation dans la licence professionnelle <i>ETR</i> est très forte. Celle-ci prépare à différents métiers clairement référencés dans les classifications ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois), et contribue à former des professionnels dédiés au monde des TPE. Elle complète de façon pertinente le dispositif de formation existant à Bac+2 dans l'enseignement agricole. Dans l'organisation pédagogique de la formation, la professionnalisation de la formation intervient sous forme de deux unités d'enseignement (UE) réparties sur les deux semestres de l'année académique. L'UE du premier semestre est dédiée à un projet tuteuré répondant aux problématiques locales des TPE et réseaux d'entreprises, l'UE du second semestre étant dédiée au stage en entreprise. Ces deux UE représentent 25 crédits ECTS sur 60 soit un peu moins d'un tiers du total des crédits. La toile de structures d'accueil associées à la formation couvre plusieurs branches d'activité en rapport avec la formation, y compris des activités qui ne participent pas directement au développement économique des territoires ce qui montre la volonté constante de l'équipe pédagogique de diversifier les lieux et les thèmes de stage ce qui, in fine, favorise l'insertion professionnelle des étudiants. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est bien rédigée ; page 4 : il conviendrait d'ajouter l'URL permettant d'accéder au site internet de la licence professionnelle <i>ETR</i> (http://www.licence-etr.com/) dans la rubrique « Autres sources d'information ».
Place des projets et stages	La place des projets et stages est importante dans la formation. Elle représente un volume horaire légèrement supérieur à celui des UE dédiées à l'apprentissage des connaissances et savoir-faire techniques ce qui garantit un bon équilibre entre réflexion académique et mise en situation professionnelle. Les sujets et la démarche de stage (qui se décline en deux périodes) sont cohérents avec les missions professionnelles confiées aux futurs diplômés. Le suivi des étudiants est collégial et fait intervenir des représentants de la formation et de l'entreprise. La définition du sujet de stage résulte d'un processus de concertation et de maturation associant l'étudiant, le tuteur académique et l'entreprise. Elle s'effectue lors de la première période de stage qui dure quatre semaines. Ceci permet d'articuler idéalement le projet de l'étudiant avec les attentes de l'entreprise. L'entente préalable entre l'étudiant stagiaire et l'entreprise autour d'un cahier des charges est un facteur de réussite de la deuxième période de stage qui dure 12 semaines. L'évaluation des deux périodes de stage s'effectue classiquement autour d'un rapport écrit et d'un exposé oral. La notation du stage accorde peu de poids à l'évaluation du tuteur (10 % de la note finale) par rapport à celui attribué au mémoire et à la prestation orale sans que cela soit argumenté dans le dossier.

	Un accompagnement spécifique à la recherche de stage est prévu dans l'organisation pédagogique notamment sous forme de PPP (projet personnel et professionnel).
Place de l'international	L'internationalisation de la formation n'est pas une priorité. L'ouverture à l'international existe néanmoins et permet aux étudiants qui le souhaitent de construire un projet de mobilité. La mobilité entrante est faible. L'enseignement des langues se limite à l'anglais. L'apprentissage de l'anglais permet aux étudiants d'acquérir une ouverture vers une culture étrangère sans objectif de certification affiché. L'accent est mis sur l'anglais oral (cours de conversation uniquement), l'enseignement se fait exclusivement au premier semestre et représente 10 % environ du volume horaire de formation (hors projet tuteuré et stage).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait par sélection sur dossier et entretien oral. Le niveau de certains enseignements est adapté en fonction du niveau des étudiants néo-entrants. La mise en place d'une session de mise à niveau en début d'année académique est envisagée dans l'avenir. Les dispositifs d'aide à la réussite sont variés : entretien de recrutement, immersion dans le tissu économique local, accompagnement personnalisé, définition d'un cahier des charges de stage. La cordée « Territoires » facilite l'accès à la licence professionnelle ETR aux élèves de BTS. On note l'absence d'étudiants de L2 parmi les étudiants inscrits à la formation depuis que celle-ci est ouverte ce qui incite à renforcer la communication autour de cette formation sur les sites universitaires de l'Université Blaise Pascal.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les heures d'enseignement sont données exclusivement en travaux dirigés (TD) ce qui est cohérent avec l'aspect appliqué et opérationnel de la formation. L'année académique est découpée en deux semestres bien individualisés avec une logique de professionnalisation croissante : le premier (S5) est à vocation didactique tout en étant traversé par un projet filé qui constitue une première expérience de professionnalisation. Le second semestre (S6) est construit en alternance avec un mi-temps académique et un mi-temps en entreprise. L'enseignement se fait exclusivement en présentiel sans différenciation du statut de l'étudiant. Le numérique prend des formes variées et innovantes (« serious game ») dans la formation. Il ne se limite pas à l'environnement numérique de travail mais intervient aussi dans certaines UE par l'intermédiaire de cours sur progiciel. Un projet de formation à distance pour les alternants est en cours.
Evaluation des étudiants	Les enseignements sont tous évalués en contrôle continu ce qui est cohérent avec la philosophie d'acquisition progressive et formative des connaissances et des compétences. Dans chaque UE, une parité systématique entre épreuve orale et épreuve écrite est appliquée en session 1. L'année de formation s'achève avec l'évaluation sommative des connaissances et compétences acquises tout au long de la licence professionnelle ETR par le biais du rapport de stage et de la soutenance orale. Le dossier ne permet pas de connaître la composition du jury de soutenance orale et de savoir si des professionnels siègent à ce jury. Une seconde session permet à l'étudiant de se rattraper. Elle n'est constituée que d'épreuves écrites contrairement à la session 1 panachant épreuve écrite et épreuve orale. Rien n'est indiqué pour le rattrapage de l'UE Professionnalisation 1. Un jury d'examen se réunit après chaque semestre pour valider le semestre et délivrer les crédits ECTS. La composition du jury est paritaire. Les critères de nomination des membres du jury (notamment pour les professionnels) ne sont pas précisés dans le dossier ni non plus la durée de leur mandat. Les deux règles d'obtention de l'année de la licence professionnelle ETR (moyenne égale ou supérieure à 10) sont contradictoires dans la mesure où la première règle semble indiquer la possibilité d'une compensation entre UE y compris le projet tuteuré et le stage, alors que la deuxième règle semble indiquer qu'il faut que l'étudiant ait une note égale ou supérieure à 10 pour ces deux matières indépendamment de ce qu'il a obtenu dans les autres matières pour que le diplôme lui soit décerné.

Suivi de l'acquisition des compétences	L'implication de l'équipe pédagogique dans le suivi individuel des étudiants est forte ce qui n'est peut-être pas compatible avec la volonté d'amplifier les promotions d'étudiants. Le suivi de l'acquisition des compétences est organisé autour de dispositifs variés : i) évaluation continue des connaissances et compétences, ii) accompagnement individualisé notamment pour le cahier des charges du stage et iii) Conseil de perfectionnement dont le travail transversal et d'harmonisation des contenus pédagogiques contribue à une meilleure réussite des étudiants. Le dossier de la formation ne décrit pas de délivrance de certifications de compétences que ce soit pour les compétences disciplinaires ou transversales (langues vivantes). Les points 4.4 et 6.2 de l'annexe descriptive du diplôme sont insuffisamment renseignés, il manque notamment l'adresse du site internet de la licence professionnelle ETR (http://www.licence-etr.com/) figurant en entête du dossier de la formation.
Suivi des diplômés	Le suivi des étudiants est effectué chaque année par sondage électronique. Ces données d'enquête viennent compléter l'enquête nationale. Les éléments du dossier ne permettent pas de savoir si le suivi des étudiants se fait à différentes échéances (6, 12, 18 mois, etc.) ou seulement à 6 mois. L'investissement des anciens étudiants dans le processus de sélection, de formation et de suivi des étudiants est remarquable. Aucune donnée émanant d'un observatoire n'est mentionnée dans le dossier.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement paritaire est en place. Il répond au critère de diversité et de niveau de qualification/responsabilité requis par la formation. Il se réunit au terme de chaque année académique. Sa composition et sa mission sont clairement définies. Ses travaux contribuent à améliorer la formation. Une évaluation systématique des enseignements est effectuée par les étudiants à l'aide d'un questionnaire. Le stage fait l'objet d'un questionnaire spécifique. Une auto-évaluation est également effectuée périodiquement pour le compte de l'établissement par le responsable de la formation.

Observations de l'établissement

REPONSE ET OBSERVATIONS CONCERNANT LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES DE LA FORMATION :

Licence professionnelle ETR

VAGUE B – CAMPAGNE 2015-2016

Un point faible : un manque de soutiens institutionnels et financiers.

Plusieurs points témoignent de soutiens dont bénéficie la formation :

→ Depuis la création de cette licence, nous bénéficions d'un **soutien appuyé de plusieurs organisations institutionnelles** : du Conseil Départemental de l'Allier, de son agence de développement économique appelée Comité d'Expansion Economique de l'Allier, de Moulins Communauté (Communauté d'Agglomération de Moulins), de la Ville de Moulins, de nombreuses Communautés de Communes de l'Allier (comme celle de Montmarault par exemple), de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre d'Agriculture et de la DRAF Auvergne...

Ce soutien se traduit par l'animation de modules de formation, la proposition de projets tuteurés, l'accueil de stagiaires, l'accueil des étudiants lors du séminaire de rentrée ou au cours de l'année, l'animation de conférences, la participation au Conseil de Perfectionnement. De nombreux jeunes diplômés ETR ont été embauchés, au fil des 7 promotions, par des Communautés de Communes ou acteurs institutionnels partenaires de la formation.

Le Conseil Régional finance également des parcours de formation continue.

→ D'autre part, la licence bénéficie depuis sa création d'un **partenariat fort avec le lycée agricole du Bourbonnais** qui, au-delà d'une mise en commun de savoirs, de savoirs faire, de locaux, confère à la licence une véritable richesse dans l'appréhension des territoires et apporte un soutien financier très important. En effet, le lycée agricole **prend en charge 150 heures d'enseignement** et d'encadrement des projets tuteurés ainsi que celui de la Cordée Territoires sont, tout ou partie assurés par des enseignants du lycée.

→ Enfin l'équipe ETR s'est engagé avec succès dans la voie de l'apprentissage en obtenant l'habilitation pour une ouverture en septembre 2016. Consciente des ressources limitées dont elle bénéficie, l'équipe en elle-même réagit en recherchant des voies de financement alternatives.

→ Enfin, le dossier HCERES souligne une forte implication des anciens. C'est un point que nous souhaitons encore conforter notamment en explorant la possibilité que les organismes dans lesquels travaillent nos diplômés puissent éventuellement recourir à l'alternance ETR et ainsi contribuer au financement de la formation. Une enquête exhaustive – sur les 7 promotions ETR diplômées – a été lancée en avril 2016.

Il est également souligné l'absence de proposition d'alternance par contrat d'apprentissage.

C'était l'un de nos objectifs prioritaires depuis plusieurs années. Nous avons obtenu, avec le CFA IRISUP, l'accord pour l'ouverture de la licence ETR en apprentissage pour la rentrée 2016.

L'évaluation fait également ressortir que la formation ne comporte pas d'enseignement spécifique à la ruralité, au management des TPE/PME en contexte rural profond.

Au semestre 5 un enseignement intitulé « Politiques Territoriales », et au semestre 6 un enseignement d'approfondissement spécifique intitulé « Politique territoriale et Gestion Publique », assurés par l'ancien Directeur du Comité d'Expansion Economique de l'Allier s'appuient beaucoup sur les problématiques des territoires ruraux, et sur des échanges et relations d'expérience avec les acteurs de ces territoires.

Toujours dans le cadre des approfondissements spécifiques de l'UE6, nous délivrons des modules « d'applications juridiques » et de « régimes fiscaux spécifiques » qui font, là encore, explicitement référence à ce contexte rural en traitant des modalités légales et fiscales accessibles aux entreprises agricoles d'une part, aux TPE d'autre part.

Nous avons ajouté cette année, suite au Conseil de Perfectionnement, un approfondissement spécifique tourné vers l'installation en milieu rural. Celui-ci s'inscrira dans la nouvelle maquette à compter de la rentrée 2016.

Nous organisons enfin en début d'année universitaire un séminaire d'immersion dans le tissu économique du territoire. Dans ce cadre les étudiants découvrent et appréhendent les différents acteurs et les différentes problématiques du territoire rural.

Enfin, un stagiaire ETR a cette année été recruté par le SOSAC (organisme para public départemental chargé d'accompagner les TPE en difficulté financière). Cette association – via le travail de notre stagiaire – pilote la création d'un dispositif innovant (une seule expérience en France semble-t-il à ce jour) de GPA (Groupement de Prévention Agréé) qui a pour mission d'assurer un suivi préventif de la gestion (financière mais également commerciale par exemple) de TPE abonnées. Il est également mentionné dans le projet, la possibilité que les étudiants ETR – via les projets tuteurés – accompagnent le développement de ces TPE sur des points précis.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD